Agir à tous les niveaux

En direct du Conseil d'Administration



Béatrice Lepagnol, élue CFDT.

Rémunérations

Trimestre après trimestre nous constatons la bonne performance de tous les métiers, nos résultats sont bons et permettent à nos dirigeants de percevoir de confortables rémunérations alors que pour les salariés c'est toujours moins :

- Pas d'augmentations collectives pour la 4ème année consécutive,
- des rémunérations variables sujettes à la baisse,
- intéressement et participation qui devaient augmenter, pour régulariser une situation anormale, mais qui finalement n'ont pas évolué,
- et un plan d'actionnariat salarié qui passe de 1 à 3 ans.

Lors des conseils qui traitent les sujets de rémunération **je continue de marquer mon opposition à l'ensemble des mesures salariales** car, chaque année, les enveloppes pour les salariés diminuent alors qu'on nous en demande toujours plus et que les résultats sont dus à l'investissement de tous.

Politique RH

Les tablettes numériques se révèlent un cadeau empoisonné. Notre charge de travail est tellement importante que de nombreux salariés traitent leurs mails professionnels chez eux le week-end pour s'avancer. Les directions locales se défaussent en disant qu'elles n'ont pas demandé aux salariés de le faire et qu'ils ont signé une charte d'utilisation qui comprend le droit à la déconnexion.

Mais le vrai problème est bien celui de la surcharge de travail. A l'heure où se négocie la qualité de vie au travail, les directions refusent toujours le préalable de considérer l'ensemble des tâches effectuées et nos contraintes organisationnelles (objectifs imposés, travail en flux tendu, pression des clients et des N+1, non reconnaissance du travail administratif, …).

On n'a jamais autant parlé « d'esprit d'équipe » et de « qualité » depuis que ces notions disparaissent de notre entreprise.

Je remercie tous les salariés qui ont permis ma réélection pour les représenter au conseil et ceux qui m'ont donné procuration lors de l'AG des actionnaires. Il fallait être vraiment motivé car les procédures étaient complexes. Il fallait aller sur 3 sites différents, avec chacun son propre code et l'accès depuis le poste de travail était quasi impossible. Je crains que beaucoup de salariés aient renoncé à exercer leurs droits de vote devant tant de difficultés. Il faudra exiger une simplification pour l'année prochaine. **Malgré tout la CFDT a obtenu 180623 droits de vote.**